

Réduire la durée d'un portefeuille obligataire

Situation

Un gestionnaire de portefeuille qui prévoit une augmentation des taux d'intérêt compte réduire la durée de son portefeuille obligataire. De plus, le gestionnaire s'attend à ce que la courbe de rendement s'aplatisse avec les rendements à court terme augmentant plus rapidement que ceux du reste de la courbe.

Stratégie

Le gestionnaire de portefeuille peut réduire rapidement la durée de son portefeuille obligataire à l'aide des contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de 2 ans (CGZ).

PARAMÈTRES :

Valeur du portefeuille obligataire	50 000 000 \$
Durée modifiée totale du portefeuille	3,775
Rendement du portefeuille	3,327 %
Durée modifiée désirée du portefeuille	2,5
Prix du CGZ	105,82
Obligation la moins chère à livrer	CAN 3 % 1er juin 2006
Facteur de concordance	0,9508
Valeur monétaire d'un point de base (VM01) de l'obligation la moins chère à livrer (pour une valeur nominale de 100 000 \$)	21,69
Valeur monétaire d'un point de base (VM01) du CGZ (pour une valeur nominale de 100 000 \$)	22,81

Étape 1

Le gestionnaire de portefeuille doit déterminer la valeur monétaire d'un point de base.

Pour le portefeuille actuel : $50\,000\,000\ \$ \times 3,775 \times 0,0001 = 18\,875\ \$$

Pour le portefeuille désiré : $50\,000\,000\ \$ \times 2,5 \times 0,0001 = 12\,500\ \$$

Différence entre les VPB actuelle et désirée du portefeuille : $12\,500\ \$ - 18\,875\ \$ = -6\,375\ \$$

Étape 2

Il applique le ratio d'équivalence suivant pour déterminer le bon nombre de contrats CGZ à vendre afin d'obtenir la durée désirée.

$$\frac{\text{VM01 du portefeuille désiré} - \text{VM01 du portefeuille actuel}}{\text{VM01 du CGZ}} = \text{Nombre de contrats CGZ}$$

$$\frac{-6\,375\ \$}{22,81\ \$} = -280 \text{ contrats}$$

>> Nombre de contrats CGZ à vendre = 280

Ajuster la durée modifiée totale d'un portefeuille aux spécifications d'un investisseur est fort simple à l'aide des contrats à terme. On peut la réduire (ou la prolonger) en vendant (ou en achetant) des contrats à terme.